

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTERETS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLEE DU RHONE ET DE LA LOIRE

REPUBLICAIN INDEPENDANT

DES HAINES LE TEMPS EST PASSE

5 Cent. le Numéro

5 Cent. le Numéro

ABONNEMENTS: 3 Mois 5 fr. 75

PREMIERE ANNEE - No 8

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h.

CASERIO AUX ASSISES -- 1RE JOURNEE

BULLETIN DU JOUR

Nos ministres.
Contraintement à ce qui a été annoncé. M. Caserio, ministre de l'Instruction publique, a été arrêté plus d'une heure au cours du voyage qu'il va faire avec les frères d'Avignon à Orange.

Les Engins de guerre.
Les expériences, décidées par la commission des inventions au ministère de la guerre, au sujet des inventions de M. Turpin, commenceront incessamment.

La guerre chino-japonaise.
Les Anglais mènent toujours grand bruit au sujet de l'attaque du Kowshung et cherchent naturellement à intervenir.

Informations.
Un canard phénoménal.
Le Figaro dit ce soir que des individus armés de revolver ont attaqué la voiture cellulaire conduisant les prisonniers du Palais de Justice à la prison Saint-Paul.

LES ANARCHISTES

Le Ministre de la Marine à Toulon.
Hier, à onze heures du soir, M. Félix Faure a fait prévenir le préfet maritime que ce matin, à cinq heures, il voulait assister à la rentrée des ouvriers dans l'arsenal principal de la marine.

Le sultan du Maroc.
Le Figaro a reçu une dépêche de Tanger disant qu'Abd-el-Aziz, le nouveau sultan du Maroc, est malade depuis quelques jours. Il aurait été victime d'une tentative d'empoisonnement.

La peste à Hong-Kong.
Le grand centre commercial de Hong-Kong se voit envahir par la peste, la vraie peste noire, à bubons: la peste d'Orient et du moyen-âge; encore épidémique au Yunnan elle réapparaît de temps à autre dans des localités isolées des pays voisins.

Informations.
Le Figaro dit ce soir que des individus armés de revolver ont attaqué la voiture cellulaire conduisant les prisonniers du Palais de Justice à la prison Saint-Paul.

LES ANARCHISTES

C'est vraiment étrange que les idées les plus baroques, une fois lancées d'une certaine façon dans le public, fassent tout doucement leur chemin et finissent par être discutées et acceptées par tout le monde, comme justes et normales.

Le matin. - Souvenirs. - Occupation militaire. - Mesures d'ordre. - Nos confrères. - On ouvre. - La salle. - La cour. - Caserio. - Son attitude. - Une brute. - Un pseudo-apôtre. - L'interrogatoire. - Le cynisme de Caserio. - Ses réponses. - Est-ce un être humain? - Le poignard. - Prévisions.

Le matin, lorsque vers six heures, M. le commandant Juillard à la tête d'un bataillon du 98ème de ligne, a pris possession du Palais de Justice, un gai soleil perçait le mince brouillard.

Le matin, lorsque vers six heures, M. le commandant Juillard à la tête d'un bataillon du 98ème de ligne, a pris possession du Palais de Justice, un gai soleil perçait le mince brouillard.

LES ANARCHISTES

me cette idée très juste que ce déplacement de forces et ces difficultés d'accès constituent de plus justes applications de la loi et enussent évitées celles d'aujourd'hui.

Le matin, lorsque vers six heures, M. le commandant Juillard à la tête d'un bataillon du 98ème de ligne, a pris possession du Palais de Justice, un gai soleil perçait le mince brouillard.

Le matin, lorsque vers six heures, M. le commandant Juillard à la tête d'un bataillon du 98ème de ligne, a pris possession du Palais de Justice, un gai soleil perçait le mince brouillard.

Le matin, lorsque vers six heures, M. le commandant Juillard à la tête d'un bataillon du 98ème de ligne, a pris possession du Palais de Justice, un gai soleil perçait le mince brouillard.

LES ANARCHISTES

me cette idée très juste que ce déplacement de forces et ces difficultés d'accès constituent de plus justes applications de la loi et enussent évitées celles d'aujourd'hui.

Le matin, lorsque vers six heures, M. le commandant Juillard à la tête d'un bataillon du 98ème de ligne, a pris possession du Palais de Justice, un gai soleil perçait le mince brouillard.

Le matin, lorsque vers six heures, M. le commandant Juillard à la tête d'un bataillon du 98ème de ligne, a pris possession du Palais de Justice, un gai soleil perçait le mince brouillard.

Le matin, lorsque vers six heures, M. le commandant Juillard à la tête d'un bataillon du 98ème de ligne, a pris possession du Palais de Justice, un gai soleil perçait le mince brouillard.

L'assassin CASERIO en Cour d'assises

L'assassinat du Président Carnot. - L'assassin devant le jury du Rhône. - L'interrogatoire de l'accusé. - Attitude de Caserio.

Retour en arrière.
Allons-nous enfin « enterer » d'une façon définitive cette affaire Caserio qui tient, depuis le 24 juin dernier, une place telle, dans la chronique judiciaire, qu'il nous est permis d'espérer que nous touchons enfin à l'épilogue de l'abominable forfait qui eut pour prologue l'assassinat du doux martyr, qui fut le président Carnot.

Retour en arrière.
Allons-nous enfin « enterer » d'une façon définitive cette affaire Caserio qui tient, depuis le 24 juin dernier, une place telle, dans la chronique judiciaire, qu'il nous est permis d'espérer que nous touchons enfin à l'épilogue de l'abominable forfait qui eut pour prologue l'assassinat du doux martyr, qui fut le président Carnot.

Retour en arrière.
Allons-nous enfin « enterer » d'une façon définitive cette affaire Caserio qui tient, depuis le 24 juin dernier, une place telle, dans la chronique judiciaire, qu'il nous est permis d'espérer que nous touchons enfin à l'épilogue de l'abominable forfait qui eut pour prologue l'assassinat du doux martyr, qui fut le président Carnot.

à une interpellation, ce qui n'est pas fait pour abréger les débats.

On a donc nommé M. de Jouve, professeur de langue italienne à l'école de commerce, pour venir en aide en cette circonstance à la justice.

M. le Président donne l'ordre d'introduire l'accusé.

Casario nous semble bien calme. Cet homme sur lequel pèse une aussi grave accusation est doué d'une belle indifférence. C'est un jeune homme d'environ vingt ans, d'une taille plutôt petite, les épaules légèrement voûtées, de grosse tête et d'allure malade. Le front est large, bas et n'est pas sans intelligence, les yeux ont une certaine douceur, le regard profond, un peu triste et s'animant cependant quand on lui parle de son idéal.

Poitrine, certes il le paraît; ses pommettes s'affaiblissent au-dessus du creux des joues, la face est nette et peu intelligible. Il parle beaucoup et répond abondamment en courtes phrases, parfois seulement quand il est question de Lelland, qu'il appelle fricoeur, fustier et des doctrines qu'il soutient.

Décidément Casario est un convaincu.

Le Jury

On procède au choix des jurés, douze titulaires, auxquels il a été adjoint, en raison de la longueur présumée des débats, deux jurés suppléants.

Le jury est composé :

1. Tachon, Dussud, président, chef du jury ; Tachon, Dussud, Verminier, Gochet, Bonnard, Durand, Delouze, Charbonnier, Foy, Curieux, Legat, Jaurès, Esquirol, Martin, jurés suppléants.

2. M. le juge, M. le procureur, M. le greffier, ont été nommés par le ministère public.

M. le président fait alors prêter serment à chacun des jurés, tous, à tour de rôle, répondant de la justice et de la défense.

M. le président procède à l'appel des témoins qui sont les suivants :

- Liste des témoins :
1. Cousin Hippolyte, commissaire de police, à Lyon.
2. Brun, Germain, gardien de la paix, à Lyon.
3. Bardin Claude-Marie, gardien de la paix, à Lyon.
4. Jellé François-Xavier, gardien de la paix, à Lyon.
5. Colombani François-Joseph, gardien de la paix, à Lyon.
6. Voisin, Nicolas-Joseph, gouverneur militaire de Lyon.
7. Gaillon Antoine, maire de Lyon.
8. Borius Léon-Charles, général de division, à Paris.
9. Noettinger Charles, capitaine commandant au 7^e cuirassiers, à Lyon.
10. Delpech Paul, lieutenant au 7^e cuirassiers, à Lyon.
11. Flotti, Emile, valet de pied, à Paris.
12. Rivard Georges, préfet du Rhône, à Lyon.
13. Coste-Labonne Jules, conseiller municipal, à Lyon.
14. Domergue Jean-Baptiste, cordonnier, à Lyon.
15. Bouthiat François, coiffeur, à Lyon.
16. Granger Marie, domestique, à Lyon.
17. Bertillier Emile, domestique, à Lyon.
18. Leynard Ferdinand-Louis, gérant du cercle du Commerce à Lyon.
19. D. Ollier, professeur à la Faculté de médecine à Lyon.
20. P. Poncet, professeur à la Faculté de médecine à Lyon.
21. D. Coutagne Henry, médecin expert à la Faculté de médecine.
22. P. Lacassagne, professeur à la Faculté de médecine.
23. Vaux Guillaume, couteiller, à Certe.
24. Viala Auguste, boulanger, à Certe.
25. Albigo Emile, femme Viala, boulanger, à Certe.
26. Leblanc Edouard, portefaix, détenu à Lyon.
27. Crocioga, commissaire central à Certe.
28. Boy, commissaire central à Vienne (Isère).
29. Pernel, commissaire spécial à la Préfecture du Rhône.
30. Dubois, agent de police, Paris.
- M. le président fait prêter serment à chacun des jurés.

L'acte d'accusation

M. le greffier en chef Widor, assisté de M. Mathieu, greffier de la Cour d'assises, donne lecture de l'acte d'accusation, qui est ainsi conçu :

Dans la soirée du 24 juin, au milieu des fêtes données à l'occasion de la visite du Président de la République à l'Exposition universelle de Lyon, M. Carnot a été frappé d'un coup de poignard, et bientôt après succombé. L'assassin est le nommé Casario (Santo Iromino), qui a été arrêté immédiatement après le crime.

Le président et son cortège quittant, un peu après neuf heures du soir, le Palais du Commerce, pour se rendre à une représentation de gala donnée au Grand-Théâtre. Précédée d'un peloton de cuirassiers, la voiture présidentielle ou avait pris place avec M. Carnot MM. les généraux Voisin et Borius et M. le docteur Gaillon, maire de Lyon, partie de la place des Cordeliers, elle se porta à l'angle de la rue de la République, longeant la façade ouest de la Bourse.

Soudain un individu se détachant de la foule massée sur le trottoir de droite, à deux mètres environ de la voiture, se précipita vers elle, saisit M. Carnot, s'avança par une marche un peu oblique, et, appuyant la main sur le bord de la voiture, porta la main droite à la poitrine du président, sans que les personnes de l'entourage aient eu le temps de réagir. Un morceau de papier qui resta un instant entre les mains des témoins, fut aussitôt saisi par le meurtrier, qui se précipita vers la foule, et fut aussitôt saisi par la police.

Pendant ce temps, la voiture avait avancé

de quelques pas encore, lorsqu'un vit M. Carnot, après avoir rejeté d'un geste le morceau de papier resté sur la poitrine, se renverser sans connaissance. M. le D^r Gaillon, maire de Lyon, qui se trouvait assis en face de lui et M. le docteur Poncet, presque immédiatement rencontrés, s'efforcèrent de lui donner les secours urgents, pendant qu'on prenait en hâte le chemin de l'hôpital.

Transporté sur son lit, M. Carnot reçut aussitôt les soins éclairés et habiles du docteur Poncet et bientôt après de M. le docteur Ollier, auxquels vinrent se joindre plusieurs autres médecins éminents du corps médical. Une lame pénétrante avait perforé la foie et la veine porte ; une hémorrhagie s'en suivit sans qu'aucune intervention ne puisse arrêter, et la mort est survenue trois heures après l'attentat.

Un poignard qui fut ramassé au moment même sur la chaussée de la rue de la République avait été l'instrument du crime. Dérobé à la vue de la plupart des témoins par le meurtrier, il fut retrouvé par le docteur Poncet dans la place, il avait été arraché et jeté par le blessé lui-même. Cette circonstance de sang, représentée à Casario par le poste de police, sans hésitation, reconnue par lui, c'est aussi sans hésitation, sans trouble, sans émotion qu'il a, la première heure, fait l'aveu de son crime et raconté comment il l'avait commis.

Né le 8 septembre 1873, à Motta Visconti, en Lombardie, d'une modeste et honnête famille, Casario a été placé à Milan, en 1886 ; il y a été comme apprenti et garçon boulanger. Dès l'âge de 18 ans, il s'est fait, par ses lectures, un homme et fut bientôt adonné avec passion à la lecture des journaux et des brochures où est développée la doctrine de la destruction de l'Etat et préconisée la propagande par le fait. Casario était complètement devenu un agent de propagande et un intermédiaire pour la correspondance entre les anarchistes.

Arrêté préventivement en avril 1892 pour fait de distribution d'écrits anarchistes à des soldats, puis mis en liberté provisoire, il a quitté la prison à la fin de mai 1893, pour se rendre à la fois au service militaire et à l'exécution d'un arrêté de la Cour d'appel de cette ville, qui l'a condamné à huit mois de réclusion.

Après un séjour de trois mois à Lugano, Casario est venu à Lyon, en traversant une partie de la Suisse, où il paraît s'être arrêté quelque peu dans diverses villes, notamment à Lausanne et à Genève. Il est resté à Lyon deux mois environ, trois semaines à Vienne, puis est enfin venu à Certe vers le 10 octobre. Partout il a été en relation avec les anarchistes étrangers et français. A Certe il a été des son arrivée, placé comme garçon boulanger, chez le nommé Viala, où il a cessé de travailler jusqu'au 23 juin, sauf un séjour d'un mois qu'il a fait à l'hôpital en janvier et février.

En relations avec quelques anarchistes notoires, il fréquente avec eux le Café du Gard qui était leur lieu de rendez-vous. Casario ne semblait pas cependant à redouter comme les autres de ces réunions, car il n'a jamais été arrêté à la fois au service militaire et à l'exécution d'un arrêté de la Cour d'appel de cette ville, qui l'a condamné à huit mois de réclusion.

Après un séjour de trois mois à Lugano, Casario est venu à Lyon, en traversant une partie de la Suisse, où il paraît s'être arrêté quelque peu dans diverses villes, notamment à Lausanne et à Genève. Il est resté à Lyon deux mois environ, trois semaines à Vienne, puis est enfin venu à Certe vers le 10 octobre. Partout il a été en relation avec les anarchistes étrangers et français. A Certe il a été des son arrivée, placé comme garçon boulanger, chez le nommé Viala, où il a cessé de travailler jusqu'au 23 juin, sauf un séjour d'un mois qu'il a fait à l'hôpital en janvier et février.

En relations avec quelques anarchistes notoires, il fréquente avec eux le Café du Gard qui était leur lieu de rendez-vous. Casario ne semblait pas cependant à redouter comme les autres de ces réunions, car il n'a jamais été arrêté à la fois au service militaire et à l'exécution d'un arrêté de la Cour d'appel de cette ville, qui l'a condamné à huit mois de réclusion.

Après un séjour de trois mois à Lugano, Casario est venu à Lyon, en traversant une partie de la Suisse, où il paraît s'être arrêté quelque peu dans diverses villes, notamment à Lausanne et à Genève. Il est resté à Lyon deux mois environ, trois semaines à Vienne, puis est enfin venu à Certe vers le 10 octobre. Partout il a été en relation avec les anarchistes étrangers et français. A Certe il a été des son arrivée, placé comme garçon boulanger, chez le nommé Viala, où il a cessé de travailler jusqu'au 23 juin, sauf un séjour d'un mois qu'il a fait à l'hôpital en janvier et février.

En relations avec quelques anarchistes notoires, il fréquente avec eux le Café du Gard qui était leur lieu de rendez-vous. Casario ne semblait pas cependant à redouter comme les autres de ces réunions, car il n'a jamais été arrêté à la fois au service militaire et à l'exécution d'un arrêté de la Cour d'appel de cette ville, qui l'a condamné à huit mois de réclusion.

Après un séjour de trois mois à Lugano, Casario est venu à Lyon, en traversant une partie de la Suisse, où il paraît s'être arrêté quelque peu dans diverses villes, notamment à Lausanne et à Genève. Il est resté à Lyon deux mois environ, trois semaines à Vienne, puis est enfin venu à Certe vers le 10 octobre. Partout il a été en relation avec les anarchistes étrangers et français. A Certe il a été des son arrivée, placé comme garçon boulanger, chez le nommé Viala, où il a cessé de travailler jusqu'au 23 juin, sauf un séjour d'un mois qu'il a fait à l'hôpital en janvier et février.

En relations avec quelques anarchistes notoires, il fréquente avec eux le Café du Gard qui était leur lieu de rendez-vous. Casario ne semblait pas cependant à redouter comme les autres de ces réunions, car il n'a jamais été arrêté à la fois au service militaire et à l'exécution d'un arrêté de la Cour d'appel de cette ville, qui l'a condamné à huit mois de réclusion.

Après un séjour de trois mois à Lugano, Casario est venu à Lyon, en traversant une partie de la Suisse, où il paraît s'être arrêté quelque peu dans diverses villes, notamment à Lausanne et à Genève. Il est resté à Lyon deux mois environ, trois semaines à Vienne, puis est enfin venu à Certe vers le 10 octobre. Partout il a été en relation avec les anarchistes étrangers et français. A Certe il a été des son arrivée, placé comme garçon boulanger, chez le nommé Viala, où il a cessé de travailler jusqu'au 23 juin, sauf un séjour d'un mois qu'il a fait à l'hôpital en janvier et février.

En relations avec quelques anarchistes notoires, il fréquente avec eux le Café du Gard qui était leur lieu de rendez-vous. Casario ne semblait pas cependant à redouter comme les autres de ces réunions, car il n'a jamais été arrêté à la fois au service militaire et à l'exécution d'un arrêté de la Cour d'appel de cette ville, qui l'a condamné à huit mois de réclusion.

Après un séjour de trois mois à Lugano, Casario est venu à Lyon, en traversant une partie de la Suisse, où il paraît s'être arrêté quelque peu dans diverses villes, notamment à Lausanne et à Genève. Il est resté à Lyon deux mois environ, trois semaines à Vienne, puis est enfin venu à Certe vers le 10 octobre. Partout il a été en relation avec les anarchistes étrangers et français. A Certe il a été des son arrivée, placé comme garçon boulanger, chez le nommé Viala, où il a cessé de travailler jusqu'au 23 juin, sauf un séjour d'un mois qu'il a fait à l'hôpital en janvier et février.

En relations avec quelques anarchistes notoires, il fréquente avec eux le Café du Gard qui était leur lieu de rendez-vous. Casario ne semblait pas cependant à redouter comme les autres de ces réunions, car il n'a jamais été arrêté à la fois au service militaire et à l'exécution d'un arrêté de la Cour d'appel de cette ville, qui l'a condamné à huit mois de réclusion.

s'est inspiré que de l'esprit de haine et de vengeance qui anime les anarchistes, et qui s'est vu déjà manifesté par les plus criminels attentats.

L'interrogatoire

M. le président Breuille s'adresse à l'accusé : Casario, vous représentez comme un homme à prendre, par les questions que vous posez, vous auriez recours à l'interprète.

D. — Vous vous nommez Casario Santo Iromino et vous êtes né le 8 septembre 1873 ?

R. — Oui, Monsieur le président.

D. — Vous avez la grave inculpation qui pèse sur vous. Vous savez pour quel motif vous êtes ici sur ce banc réservé aux criminels, aux assassins ?

R. — Qui m'assurera ?

D. — Votre père, Antonio, qui était batelier et mort en 1887. Votre mère est âgée de 53 ans, habite avec votre frère aîné qui a succédé à votre père ; tous deux résident dans la commune de Motta-Visconti. Vous avez un frère aîné, Casario, qui est le rendez-vous des anarchistes et vous restez comme ouvrier chez les époux Galla jusqu'à votre départ.

D. — Vous n'avez pas fait de déclaration ?

R. — Si.

D. — C'est une erreur. Il n'y a pas eu d'inscription régulière, nous l'avons fait constater. Vous devriez être expulsé et moi, j'ai le devoir de constater qu'à Certe votre situation n'était pas régulière.

En somme vous ne fréquentez que des anarchistes.

R. — Je ne pouvais pourtant pas fréquenter des bourgeois !

D. — Vous êtes tellement l'âme de l'anarchisme que lors de votre maladie, les compagnons venaient vous visiter à l'hôpital comme un personnage de haute escale.

D'entre eux, qui vous appelaient le jeune Italien, vous avez apporté des photographies.

Ces photographies, je vais les faire passer à MM. les jurés.

Ce sont celles de Ravachol, de Pallas et d'un autre anarchiste de Chicago. Au dos de chacune de ces cartes, on a inscrit ces mots : « Mort pour l'anarchie ! »

Casario se défend en disant que c'étaient des amis qui venaient le visiter et non des compagnons.

D. — Qui vous a donné l'idée du crime ?

R. — Personne.

D. — Vous êtes resté 8 mois chez les époux Galla. Le samedi 22 août la veille de votre forfait, vous cherchiez inopinément querelle à Galla qui vous a fait une observation méritée et vous en profitez pour demander votre compte et quitter Certe.

Le samedi matin, vous aviez en votre possession 25 fr. 45.

R. — Je ne puis savoir au juste ce que j'avais dans mes poches.

D. — A 11 h. 1/2, vous faites une course. Où allez-vous ?

Casario ne répond rien.

— Vous allez acheter le poignard qu'il vous a servi à perpétrer votre crime.

Le président brise les scellés et fait passer aux jurés le poignard qui a 16 centimètres 1/2 de long et qui est encore teint du sang de M. Carnot.

D. — Reconnaissez-vous ce poignard ? Cette arme qui est teinte du sang de votre victime et dont la pointe s'est cassée en tombant sur le pavé.

Casario fait un signe affirmatif.

M. le Président fait remarquer aux jurés que sur un des côtés de l'arme, se trouve cette inscription : *Reverdo*. Sur l'autre : *Tolado*. Il fait toutefois observer que ce poignard qui a été fabriqué à Thiers, a été réclamé par le fils Carnot.

Cette arme est donc une relique, un souvenir que doit rester dans la famille du regretté Président.

M. Breuille dit à Casario de faire à MM. les jurés le récit du crime.

Casario. — Qu'on lise ma déposition ; tout y est. Toutefois, sur l'insistance du président, Casario reconnaît qu'il est parti de Certe à 3 heures et qu'il a pris un billet direct et est parti pour dépister la police et éviter d'être saisi.

D. — N'avez-vous pas dit que vous alliez à Lyon et qu'on entendait parler de vous ?

R. — J'ai dit : je vais à Lyon voir le président Carnot.

D. — Qui avez-vous rencontré pendant votre voyage ?

R. — J'ai fait route avec des gendarmes. (Hilarité.)

D. — Tarascon, que s'est-il passé ?

R. — Vous avez une mémoire excellente, vous devez sans doute vous le rappeler.

R. — J'ai demandé s'il y avait un train pour Avignon. L'employé m'a dit qu'il était un train direct, j'ai dû payer 5 fr. 45 pour le trajet en première classe. Même je n'ai pas eu de place pour m'asseoir, j'ai dû rester debout.

D. — Vous arrivez à Avignon ; qu'avez-vous fait pendant les deux heures qui ont suivi ?

R. — Je suis entré chez un boulanger et y ai acheté pour deux sous de pain.

D. — Vous êtes parti par le train de quatre heures du matin, vous avez demandé un billet pour Lyon, mais vous avez réfléchi que vous n'avez pas assez d'argent et alors vous vous êtes décidé à prendre seulement un billet pour Vienne. Là, qu'avez-vous fait et à quelle heure êtes-vous arrivé dans cette ville ?

R. — A trois heures, j'ai acheté un *Lyon Républicain*, j'ai découpé le programme des fêtes, que j'ai mis dans ma poche. L'autre feuille m'a servi à envelopper le manche du poignard.

D. — A Vienne, qu'avez-vous fait ?

R. — J'ai pris le café chez un débitant avec un nommé Orsola et je suis allé deux fois chez le coiffeur.

M. le Président fait observer aux jurés qu'à Vienne, de même qu'à Certe, il a dit à tous ceux qu'il a rencontrés se rendre à Lyon pour chercher du travail.

R. — Qu'avez-vous fait encore ?

R. — Je suis allé saluer mes amis.

D. — De Vienne à Lyon, qu'avez-vous rencontré, qu'avez-vous fait ?

R. — J'ai acheté deux sous de pain que j'ai mangé en route en fumant. J'ai rencontré deux femmes et un homme ; plus loin, j'ai trouvé cheminant la route deux hommes qui étaient en manches de chemise et je leur ai demandé le nom du village que j'apercevais. J'ai traversé ce village où j'ai demandé à boire, puis je me suis arrêté sous un arbre pour me mettre à labri, car il commençait à pleuvoir.

Pendant que Casario répond aux dernières demandes du président, notre confrère Scott, de l'illustration, croque Casario et fait le profil de l'interprète.

D. — De Lyon vous allez à Vienne, vous avez dépensé 11 fr. 60 provenant d'Italie.

A Vienne comme à Lyon, vous fréquentez des anarchistes et notamment le gérant du *Père Peinard*. Qu'avez-vous fait chez le coiffeur qui passe pour un anarchiste militant ?

R. — Je suis allé chez le coiffeur pour me faire couper les cheveux. Ce n'est pas à dire que je le connaissais. Je ne pouvais, du reste, aller chez un boulanger pour me faire couper les cheveux. Tout cela ne prouve pas que je sois un anarchiste.

D. — De Vienne, vous vous rendez à Certe. Vous savez qu'il y a un grand anarchiste dans cette ville, voilà pourquoi vous y êtes allé. Avec Sorel vous fréquentez le Café du Gard, qui est le rendez-vous des anarchistes et vous restez comme ouvrier chez les époux Galla jusqu'à votre départ.

Vous n'avez pas fait de déclaration ?

R. — Si.

D. — C'est une erreur. Il n'y a pas eu d'inscription régulière, nous l'avons fait constater. Vous devriez être expulsé et moi, j'ai le devoir de constater qu'à Certe votre situation n'était pas régulière.

En somme vous ne fréquentez que des anarchistes.

R. — Je ne pouvais pourtant pas fréquenter des bourgeois !

D. — Vous êtes tellement l'âme de l'anarchisme que lors de votre maladie, les compagnons venaient vous visiter à l'hôpital comme un personnage de haute escale.

D'entre eux, qui vous appelaient le jeune Italien, vous avez apporté des photographies.

Ces photographies, je vais les faire passer à MM. les jurés.

Ce sont celles de Ravachol, de Pallas et d'un autre anarchiste de Chicago. Au dos de chacune de ces cartes, on a inscrit ces mots : « Mort pour l'anarchie ! »

Casario se défend en disant que c'étaient des amis qui venaient le visiter et non des compagnons.

D. — Qui vous a donné l'idée du crime ?

R. — Personne.

D. — Vous êtes resté 8 mois chez les époux Galla. Le samedi 22 août la veille de votre forfait, vous cherchiez inopinément querelle à Galla qui vous a fait une observation méritée et vous en profitez pour demander votre compte et quitter Certe.

Le samedi matin, vous aviez en votre possession 25 fr. 45.

R. — Je ne puis savoir au juste ce que j'avais dans mes poches.

D. — A 11 h. 1/2, vous faites une course. Où allez-vous ?

Casario ne répond rien.

— Vous allez acheter le poignard qu'il vous a servi à perpétrer votre crime.

Le président brise les scellés et fait passer aux jurés le poignard qui a 16 centimètres 1/2 de long et qui est encore teint du sang de M. Carnot.

D. — Reconnaissez-vous ce poignard ? Cette arme qui est teinte du sang de votre victime et dont la pointe s'est cassée en tombant sur le pavé.

Casario fait un signe affirmatif.

M. le Président fait remarquer aux jurés que sur un des côtés de l'arme, se trouve cette inscription : *Reverdo*. Sur l'autre : *Tolado*. Il fait toutefois observer que ce poignard qui a été fabriqué à Thiers, a été réclamé par le fils Carnot.

Cette arme est donc une relique, un souvenir que doit rester dans la famille du regretté Président.

M. Breuille dit à Casario de faire à MM. les jurés le récit du crime.

Casario. — Qu'on lise ma déposition ; tout y est. Toutefois, sur l'insistance du président, Casario reconnaît qu'il est parti de Certe à 3 heures et qu'il a pris un billet direct et est parti pour dépister la police et éviter d'être saisi.

D. — N'avez-vous pas dit que vous alliez à Lyon et qu'on entendait parler de vous ?

R. — J'ai dit : je vais à Lyon voir le président Carnot.

D. — Qui avez-vous rencontré pendant votre voyage ?

R. — J'ai fait route avec des gendarmes. (Hilarité.)

D. — Tarascon, que s'est-il passé ?

R. — Vous avez une mémoire excellente, vous devez sans doute vous le rappeler.

R. — J'ai demandé s'il y avait un train pour Avignon. L'employé m'a dit qu'il était un train direct, j'ai dû payer 5 fr. 45 pour le trajet en première classe. Même je n'ai pas eu de place pour m'asseoir, j'ai dû rester debout.

D. — Vous arrivez à Avignon ; qu'avez-vous fait pendant les deux heures qui ont suivi ?

R. — Je suis entré chez un boulanger et y ai acheté pour deux sous de pain.

D. — Vous êtes parti par le train de quatre heures du matin, vous avez demandé un billet pour Lyon, mais vous avez réfléchi que vous n'avez pas assez d'argent et alors vous vous êtes décidé à prendre seulement un billet pour Vienne. Là, qu'avez-vous fait et à quelle heure êtes-vous arrivé dans cette ville ?

R. — A trois heures, j'ai acheté un *Lyon Républicain*, j'ai découpé le programme des fêtes, que j'ai mis dans ma poche. L'autre feuille m'a servi à envelopper le manche du poignard.

D. — A Vienne, qu'avez-vous fait ?

R. — J'ai pris le café chez un débitant avec un nommé Orsola et je suis allé deux fois chez le coiffeur.

M. le Président fait observer aux jurés qu'à Vienne, de même qu'à Certe, il a dit à tous ceux qu'il a rencontrés se rendre à Lyon pour chercher du travail.

R. — Qu'avez-vous fait encore ?

R. — Je suis allé saluer mes amis.

D. — De Vienne à Lyon, qu'avez-vous rencontré, qu'avez-vous fait ?

R. — J'ai acheté deux sous de pain que j'ai mangé en route en fumant. J'ai rencontré deux femmes et un homme ; plus loin, j'ai trouvé cheminant la route deux hommes qui étaient en manches de chemise et je leur ai demandé le nom du village que j'apercevais. J'ai traversé ce village où j'ai demandé à boire, puis je me suis arrêté sous un arbre pour me mettre à labri, car il commençait à pleuvoir.

Pendant que Casario répond aux dernières demandes du président, notre confrère Scott, de l'illustration, croque Casario et fait le profil de l'interprète.

D. — Votre père a été victime des Autrichiens, vingt-cinq ans auparavant.

Dans ce même jour, Français et Italiens m'étaient tous sang à Solferino, dans les plaines de la Lombardie. Casario, vous avez apporté en France la haine et la vengeance, et pourtant cette France vous donnait l'hospitalité la plus généreuse, n'est-ce que qu'il vous a poussé à venir à Lyon, exécuter un si abominable dessein ?

R. — Personne.

D. — Continuez votre récit et dites à MM. les jurés ce que vous avez fait en arrivant à Lyon.

R. — Je me suis rendu à un endroit qu'on m'a dit être la place du Pont. Là, j'ai trouvé une rue illuminée (la rue de la Barre) et une autre rue encore plus illuminée, et qu'on m'a dit être la rue de la République.

Casario explique ensuite qu'arrivé devant la Bourse, il a traversé la rue pour changer de côté, parce qu'il savait que le plus haut personnage se tenait d'ordinaire à droite.

Trois jeunes gens se trouvaient devant moi. L'un a tiré sa montre et a dit qu'il était 8 h. 1/2. A ce moment, Monsieur, a traversé la chaussée avec des dames et j'ai remarqué que la population commençait à s'agiter.

J'ai vu, en effet, une voiture qui est allée à la Bourse et de la Bourse au Grand-Théâtre. J'ai entendu aussi la *Marseillaise*, dans cet intervalle, j'ai aperçu la voiture présidentielle et je me suis rendu compte que personne ne se tenait aux portières.

Tout le monde criait : « Vive Carnot ! ».

M. le président dit aux jurés que c'était une calèche à huit ressorts, ayant 1 m. 26 du sol, et que le président était assis, sa poitrine à la hauteur de la tête du meurtrier.

Pendant ces explications, Casario promène ses regards sur l'auditoire et semble chercher quelqu'un dans la salle.

Par suite d'une consigne donnée par le général Borius et confirmée par M. le colonel Chamois, la portière devait être laissée libre.

D. — Comment avez-vous exécuté votre crime.

R. — Quand j'ai aperçu la voiture du Président, j'ai pris le poignard de la main gauche, j'ai bousculé les deux jeunes gens qui étaient devant moi, j'ai jeté le fourreau à terre, et repris le poignard de la main droite.

petits prodiges que le Conservatoire, ce grand pourvoyeur des déclassés jette toutes les années sur le pavé des grandes villes.

Le Dr Rebatel, président, ayant à ses côtés M. Amélie Gros et toute l'administration de l'Ecole.

Après un discours, où notre sympathique Conseiller général a rappelé les succès obtenus par les anciens élèves du conservatoire de notre ville, M. Bugg, secrétaire, a donné lecture du palmarès.

En voici les principales nominations :

Prix d'honneur. — M. Léon Beyle.

Classe d'harmonie. — 2^e prix, M. Larabias.

Classe de solfège. — Hommes. — 2^e prix (unanimité), MM. Chédécal et Ricou.

Demoiselles. — 1^{er} prix (unanimité), M^{lle} Billaud, Louis, Tronchon, Fraud.

Classe des instruments à vent. — Cornet à pistons. — 1^{er} prix, M. Delorme.

Trombone. — 2^e prix, M. Goux.

Cor d'harmonie. — 2^e prix, MM. Janin et Magnin.

Flûte. — 1^{er} prix, M. Lemire.

Hautbois. — 1^{er} prix, M. Dolbon.

Clarinettes. — 1^{er} prix, M. Perreant.

Classe de chant. — Hommes. — 1^{er} prix, M. Beyle.

Dames. — 1^{er} accessit. — M^{lle} Joulfray.

Glasses de harpe et de piano. — Harpe. — 1^{er} prix, Mme Zigan.

Piano élémentaire. — 1^{re} mention, Mme Poulet.

Piano supérieur. — 1^{er} prix, M. Chevallion et Mme Boulet.

Classe d'instruments à corde. — Violon. — 1^{er} prix, M. Denain.

Glasses de déclamation. — Hommes. — 1^{er} accessit, M. Bianco.

Dames. — 1^{er} prix, Mme Montmain ; 1^{er} accessit, Mme Eliza Chapuis.

Glasses d'ensemble d'opéra. — Hommes. — 1^{er} prix, M. Beyle.

Dames. — 1^{er} prix, Mme Poupy.

Après la distribution, un concert instrumental et vocal nous a permis d'entendre Mmes Zigan, Boulet, Poupy, Montmain, Joulfray, MM. Dolbon, Lemire, Beyle, Perreant, Denain, Chevallion.

LES FÊTES FÉLIBRÉENNES

Les demandes de places gratuites abondent pour les représentations de la Comédie-Française à Orange, mais on ne s'attendait pas qu'il n'y soit point répondu. Il ne s'agit pas, dans ces représentations, d'une affaire de commerce, mais d'une affaire d'art.

Cependant la municipalité d'Orange et la Comédie qui risquent avant toute chose une trentaine de mille francs à elles deux pour fonder ce que l'on a appelé le Bayreuth français, ont le droit et le devoir de se préoccuper des recettes qui doivent couvrir leur frais.

Ces frais seraient triplés et la recette dévorée si les services demandés de partout étaient pris en considération. Les organisateurs de la représentation eux-mêmes, les félibres, les députés paient leurs places. C'est à cette seule condition que ces journées d'art ne seront pas onéreuses pour Orange et pour le Théâtre-Français.

Elle chantera Pallas-Athènes, œuvre inédite de M. Camille Saint-Saëns, écrite sur un poème de M. J.-L. Croze.

Autorisée par MM. Bertrand et Gailhard, M^{lle} Bréval prêtera son concours à la séance d'inauguration du théâtre antique d'Orange.

Il est absolument décidé qu'après les fêtes d'Orange, la troupe de la Comédie-Française ira donner trois représentations au théâtre des Variétés de Marseille.

Ces représentations auront lieu les 13, 14 et 15 août et se composeront du *Id*, de *Gringoire*, d'*Edipe-Roi* et de *Ruy-Blas*.

SPECTACLES ET CONCERTS

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 5 à 6 h. 1/2, place Bellecour, concert par le 52^e régiment d'infanterie.

Programme du 3 août 1894 : Allegro, X. — Le cheval de bronze, allegro. Auber. — Rigolito, fantaisie, Verdi. — Le voyage en Chine, fantaisie, Bazin. — Champagne, polka avec chant. — Tournour.

AMBADEURS. — Tous les soirs à 8 h. spectacle-concert.

ELDORADO. — Il est banal maintenant de dire qu'on refuse du monde à l'Eldorado, c'est pourquoi nous parlerons aujourd'hui du succès sans précédent obtenu par les principaux artistes de l'Alcazar. La Guiltière !

Au premier rang, il faut citer les Mariages, les Gardiennes de la paix, les Bébé, la Guillemoche, les Régisseurs, les Eaux, la Gigolette, le Concours de boules. Mais le triomphe de la soirée est certainement le Bal des Eudiants, jamais sur une scène on n'a vu pareil entrain, aussi le public fait-il revenir jusqu'à trois et quatre fois les artistes.

COMMUNICATIONS DIVERSES.

L'Indépendante de Lyon (fanfare de trompettes). Samedi, répétition générale obligatoire. Dimanche, sortie sur Oullins. Réunion au siège, à midi et demi précis. Tenue d'été, pantalon blanc.

La Jeune France. — Samedi 4 août, à huit heures du soir, assemblée générale, brasserie de la Terrasse. Tenue en casquette.

Société de tir de Lyon. — Dimanche 5 août, de 8 heures du matin à la nuit, concours publics du premier dimanche du mois ; 24 prix aux armes de précision (100 mètres) et aux armes de guerre (300 mètres).

Les concours mensuels et le tir aux cartons réservés aux sociétaires auront lieu dans les conditions habituelles.

Nota. — L'omnibus du stand part du pont Morand (rive gauche), toutes les heures, à partir de 11 heures.

Naissances

Premier arrondissement. — Néant.

Deuxième arrondissement. — Péron Marie, f. r. Ferrandière, 34.

Troisième arrondissement. — Perny Fernand, m. r. de Béarn, 4. Lenda Joseph, m. r. Mazon, 7. Planter Étienne, m. r. Falout Marie, f. r. d'Agnessau, 4. Gasmann Angélique, f. r. Béchervin, 55. Barran André, m. c. Gambetta, 24. Robinet Marie, f. a. de Saxe, 209. Manarot Jean, g. r. Villette, 34. Palluet Antoine, g. r. Raton, 10. Donetti Charles, g. r. Commandant Dubois, 3.

Quatrième arrondissement. — Burnier Jean, g. r. d'Isly, 6.

Cinquième arrondissement. — Négry Alexandre, f. g. Jany, 17. Dubief Claudius, g. r. St-Jean, 32. Peduzzi Philippe, g. r. Nérard, 4. Crivelli Louis, g. ch. de la Demi-Lune, 130.

Sixième arrondissement. — Girard Angèle, f. r. Boileau, 139. Agliani Victor, m. r. Cuvier, 72. Drivon Marie, f. r. Garibaldi, 87. Mugnier Jeanne, f. r. Malesherbes, 16. Peyraud Jules, g. r. Bugnesse, 36. Germain Joseph, m. r. Malesherbes, 13. Raton Catherine, f. r. Molère, 13. Billard Marie, f. r. Tête-d'Or, 123.

Septième arrondissement. — Bayon Marie, 50 a. r. Lanterne, 25. f. h. m. Zelenka Ignace, 63 a. r. du Griffon, f. h. m. Dalphinnet Anne, 40 a. r. des Fantassins, f. h. s.

Deuxième arrondissement. — Gonnard, 18 a. Hôtel-Dieu, f. 7 h. Cécillon Jean, 27 a. H. D. f. 8 h. Lactas, 52 a. H. D. f. 9 h. Amann Albert, 43 a. H. D. f. 10 h. Garrioud, 53 a. H. D. f. 11 h. Gardette Antoinette, 63 a. r. Port-du-Temple, 12. f. 8 h. Ballet Gustave, 21 a. église d'Anay, f. 9 h. Viamaine Antoinette, 30 a. p. Carnot, 20. f. 3 h. Joland Anne, 47 a. c. d. Midi, 13. f. 5 h.

Troisième arrondissement. — Gonon Jean, 35 a. route de Vienne, 20. f. 8 h. — Gabrielle Jaquet, 9 mois. rue Paul-Bert, 151. f. 9 h. — Pierre Durieux, 63 a. 7, avenue des Ponts, f. 10 h. — Juliette Prudon, 4 a. place Raspail, 9. f. 2 h. — Esther Huis, 39 a. rue Pauline, 18. f. 3 h. — Cheuavrier, 60. grande rue de la Guiltière, 110. f. 4 h. — Alexis Obermyer, 17 ans, chemin de Gerland, 54. f. 5 h. — Marie Brignonnet, 30 a. r. de Vendôme, 228. f. 5 h. — An-

DÉCÈS ET FUNÉRAILLES

Premier arrondissement. — Bayon Marie, 50 a. r. Lanterne, 25. f. h. m. Zelenka Ignace, 63 a. r. du Griffon, f. h. m. Dalphinnet Anne, 40 a. r. des Fantassins, f. h. s.

Deuxième arrondissement. — Gonnard, 18 a. Hôtel-Dieu, f. 7 h. Cécillon Jean, 27 a. H. D. f. 8 h. Lactas, 52 a. H. D. f. 9 h. Amann Albert, 43 a. H. D. f. 10 h. Garrioud, 53 a. H. D. f. 11 h. Gardette Antoinette, 63 a. r. Port-du-Temple, 12. f. 8 h. Ballet Gustave, 21 a. église d'Anay, f. 9 h. Viamaine Antoinette, 30 a. p. Carnot, 20. f. 3 h. Joland Anne, 47 a. c. d. Midi, 13. f. 5 h.

Troisième arrondissement. — Gonon Jean, 35 a. route de Vienne, 20. f. 8 h. — Gabrielle Jaquet, 9 mois. rue Paul-Bert, 151. f. 9 h. — Pierre Durieux, 63 a. 7, avenue des Ponts, f. 10 h. — Juliette Prudon, 4 a. place Raspail, 9. f. 2 h. — Esther Huis, 39 a. rue Pauline, 18. f. 3 h. — Cheuavrier, 60. grande rue de la Guiltière, 110. f. 4 h. — Alexis Obermyer, 17 ans, chemin de Gerland, 54. f. 5 h. — Marie Brignonnet, 30 a. r. de Vendôme, 228. f. 5 h. — An-

toine Dombret, 17 a. r. de Vendôme, 186. f. 6 h.

Quatrième arrondissement. — Sanglard Jeanne, 61 a. gr. r. de Cuire, 6. f. 8 h. m. — Jean Galbit, 56 a. Hôpital.

Cinquième arrondissement. — Isabelle Belmont, 4 a. 12. g. Pierre-Seize, 26. f. 2 h. — Benoît Galussot, 57 a. r. Antiquaille, f. 5 h. s. — Lons Montvert, 6 m. r. Basse-Verchères, 19. f. 6 h. s.

Sixième arrondissement. — Seanavino, 23 m. r. Vauban, 59. 6 h. m. — Philibert Chabot, 56 a. r. Robert, 57. 8 h. m.

CONDITION DES SOIES

LYON, le 2 août 1894.

Nombre	Soies	France	Espagne	Inde	Syrie	Chine	Yapon	Tous	Poids
34	Organs	9	1	1	1	1	1	1	8026
21	Trames	3	1	1	1	1	1	1	1575
40	Grèges	6	1	1	1	1	1	1	4350
14	Bohèmes	1	1	1	1	1	1	1	...
2	Laines	1	1	1	1	1	1	1	...
137		21	1	1	1	1	1	1	9551

AVIS DE DÉCÈS

A 2 francs 50
Louis CORTH, 67 ans, rue Tourette, 95. Funérailles 2 heures.

A 5 francs
Les familles Achet et Restez ont la douleur d'inviter leur amis et connaissances aux funérailles de M. Pierre ACHET qui auront lieu le 27 courant, à 2 heures.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue...

A 10 francs

Les amis et connaissances des familles X... et Y... qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M.

Agé de 47 ans, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu mardi 24 juillet, à 9 heures précises.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Saint-Denis, n°... pour se rendre...

A 15 francs

Madame Livrac, Monsieur Joseph Livrac, Mademoiselle Augustine Livrac, Monsieur et Madame Miret et leurs enfants,

Monsieur Chary, Mademoiselle Louise Bizetie, Les familles Repley, Seron, Tramis, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Eugène LIVRAC, Décédé dans sa 34^e année

Leur mari, père, neveu, cousin, petit-cousin et vous prient de bien vouloir assister à ses funérailles, qui auront lieu le 27 courant, à 10 heures précises du matin.

Le convoi partira du domicile mortuaire, rue... n°... pour se rendre à l'église... et de là au cimetière de...

A 25 francs

Même texte que la précédente, avec large encadrement noir.

Le Gérant : JEAN DESMEURS.

Imprimerie et stéréotypie du Nouveau Lyon, 7, place des Terreaux et 2, rue Valentin.

Machines rotatives Marinoni, 16.000 exemplaires à l'heure. — Moteur à gaz Farra et Cie Lyon.

ANNONCES

DÉMOCRATIQUES

0.15 et 0.25 la ligne

EMPLOIS

Ancien militaire médaillé, actif et sérieux, demande emploi de garçon de bureau. Excellentes références. S'adr. à M. B., bureau du journal, n° 501.

Homme mûr, décoré, encre vigoureux, demande petit emploi de bureau. S'adr. à M. N., bureau du journal.

On demande bon jardinier, connaissant très bien la taille des arbres. S'adr. chez M. Girard, à Ecully (Rhône). Inutile de se présenter sans d'excellentes références.

Maison importante Bourgne demande cultivateur marié, très au courant des bois américains et français, ainsi que la culture des pépinières et plantations. Inutile de se présenter sans sér. réf. S'adr. à M. Fasset, rue d'Auxonne, à Dijon.

On demande un ouvrier peignier, connaissant bien la partie, pour remplir les fonctions de contremaître. Inutile de se présenter sans d'excellentes références. S'adresser à M. J. Copin, à Bourg-Argental (Loire).

ASSOCIATIONS

100.000 fr. dem. à commandite ou associé, concession jeux à l'étranger. 30 et 40. Baccara. Beaux bénéfices. Du bois, 39, rue Pigalle, Paris.

On offre belle situation de directeur d'une compagnie d'assurances en création sur des bases nouvelles appelées à un grand succès, à un homme d'âge mûr disposant, pour cette organisation, d'un capital de 30.000 fr. garantis hypothécairement.

Berlin 301, A. au bureau de publicité du Nouveau Lyon.

On demande prêt ou commandite de 4 à 5.000 fr. pour invention unique, devant assurer fortune en quelques années. S'adr. à M. Garand, mécanicien automatique, rue Garibaldi, 94.

Industrie importante, faisant 40.000 fr. de bénéfices annuels, demande commanditaire de 50.000 fr. pour augmenter chiffre d'affaires. Ecrite E. C., 14, poste restante, Bellecour.

LOCATIONS

A louer pour l'exposition, jolie chambre garnie. S'adr. concierge, 41, c. Morand.

A louer jolie chambre garnie, rue d'Algérie, 23. S'adr. concierge.

A louer, à Polymexim, à proximité gare de Neuville sur Saône, maison bourgeoise meublée, bon air, belle vue, avec jardin, ombrage et dépendances. S'y adresser à M. Penet père.

A louer de suite, à Villeurbanne (quartier neuf), vaste rez-de-chaussée à diviser au gré du preneur pour magasin ou atelier. S'adr. à M. Michaud, 31, place de la Mairie.

ON désire louer, à 20 minutes des Terreaux, Maison de huit pièces, ville et campagne. Facilités de communications; de préférence jardin de 1000 à 1500 mètres. S'adr. au bureau de publicité du Nouveau Lyon.

A louer, appartement de 5 pièces, 81, rue de la République, au 4^e.

A louer, près de la place Carnot, vastes locaux pour usine ou atelier avec ou sans force motrice. S'adresser à l'imprimerie, 30, rue Condé.

A louer de suite, à 5 kilom. gare Pontecaveaux, Maison 9 pièces, terrasse abritée, vue superbe sur la vallée de la Saône, grand jardin. S'adr. à M. J. Copin, à Bourg-Argental (Loire).

A louer au 11 mai 1895, à Mâcon, un Magasin horlogerie-bijouterie, 30, rue Franche, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à M. Lespinasse, notaire à Mâcon.

A louer, rue de la Charité, 12 et 14, dans le nouvel immeuble du Nouvelliste : 1^{er} Des magasins au rez-de-chaussée.

2^e Divers appartements aux 3^e, 4^e et 5^e étages. S'adresser pour traiter à M. Loubaud, régisseur, 9, rue des Maronniers.

A louer, entrepôts divers pour marchand de vins, rue Moncey, 154.

Exposition. — Les personnes disposant de chambres, salons ou appartements meublés au centre de la ville, peuvent se faire inscrire gratuitement à la Générale, 14, pl. des Terreaux.

A louer de suite en partie ou en totalité les grandes caves de M. Bouilly, à Mâcon.

A louer de suite totalité ou partie, vaste local propre à toute industrie, comp., mag., appart., atelier, hangars. S'y adr. 24, r. Bossuet.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn. sans eau et vapeur, prairies, terres conliguées. S'adr. M. Limonne, à Saint-Chamond, et M. Roche, notaire.

A louer, à Saint-Paul-en-Jarez (Loire), Moulin à blé, 4 tourn.